

# Avis public

Régie de l'énergie

## DEMANDE RELATIVE À UNE ÉTUDE VISANT À ÉVALUER L'INTERCHANGEABILITÉ DE L'HYDROGÈNE ET DU GAZ NATUREL DANS LE RÉSEAU DE GAZIFÈRE INC. (DOSSIER R-4202-2022)

### OBJET DE LA DEMANDE

Gazifère Inc. (**Gazifère**) compte réaliser un projet afin d'évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans l'objectif de préparer son réseau gazier, ses équipements et ceux de sa clientèle à l'injection sécuritaire d'hydrogène (le **Projet**). Ce projet se divise en deux phases dont la première consiste à fournir des recommandations pour la réalisation de tests physiques prévus en phase 2.

La demande vise les coûts du Projet, donc ceux de la phase 1 se chiffrant à 2 179 208 \$. À cet égard, Gazifère demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) l'autorisation de créer un compte de frais reportés hors base (le **CFR**) dans lequel l'ensemble des coûts du Projet seront comptabilisés aux fins de leur récupération dans ses tarifs. Elle demande également à la Régie que ce CFR porte intérêts au dernier taux de rendement sur la base de tarification approuvé par la Régie.

La demande est déposée en vertu de l'article 32 (3.1) de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

### PROCÉDURE D'EXAMEN DE LA DEMANDE

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie à Gazifère **au plus tard le 22 août 2022 à 12 h**. Gazifère pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 6 septembre 2022 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents et la Loi sont disponibles sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca>.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

**Le Secrétaire**

**Régie de l'énergie**

**Place Victoria**

**800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55**

**Montréal (Québec) H4Z 1A2**

**Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452**

**Télécopieur : 514 873-2070**

**Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)**

**Québec** 